

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



VILLE DE DRAGUIGNAN

N°2018-001

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	34

**DÉSIGNATION DE NOUVEAUX REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ DE DRAGUIGNAN**

Mairie de Draguignan

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan**

Séance du 8 février 2018

L'An deux mille dix huit et le huit février à 18h00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, SYLVIE FRANCIN, BRIGITTE DUBOIS, ALAIN HAINAUT, FRANCOIS GIBAUD, SOPHIE DUFOUR, JEAN-YVES FORT, GRÉGORY LOEW, DANIELLE ADOUX COPIN, GUY DEMARTINI, ALAIN VIGIER, FRANCOISE JOSSET, BRUNO SCRIVO, SYLVIANE NERVI-SITA, MARTINE ZERBONE, SYLVIE FAYE, ERIC FERRIER, RICHARD TYLINSKI, FRÉDÉRIC MARCEL, MATHILDE KOUJI DECOURT, HUGUES BONNET, JACQUES GAUTRON, ANNE-MARIE COLOMBANI, JEAN-DANIEL SANTONI, MARIE-PAULE DAHOT, ALAIN MACKE

PROCURATIONS :

CHRISTINE NICCOLETTI à SOPHIE DUFOUR, FLORENCE LEROUX à RICHARD STRAMBIO, STEPHAN CÉRÉT à SYLVIE FRANCIN, JENNIFER PAILLAUX à FRANCOISE JOSSET, ÉVELYNE LORCET à MARTINE ZERBONE, OLIVIER AUDIBERT-TROIN à JEAN-DANIEL SANTONI, MARIE-CHRISTINE GUIOL à ANNE-MARIE COLOMBANI

ABSENTS :

MARC GUILLAUME, JEAN-JACQUES LION, AUDREY GIUNCHIGLIA, VALÉRIA VECCHIO, MARIE-FRANCE PASSAVANT

Secrétaire de Séance : MATHILDE KOUJI DECOURT

Publié le :

13 FEV. 2018

RAPPORTEUR : RICHARD STRAMBIO

Conformément à l'article R. 421-14 du Code de l'éducation, le Conseil d'Administration des collèges et lycées comprend notamment deux représentants de la Commune siège de l'établissement ou, lorsqu'il existe un établissement public de coopération intercommunale, un représentant de cet établissement public et un représentant de la Commune. Un représentant suppléant de la Commune doit également être désigné pour chaque établissement du second degré au titre de l'article R. 421-35 du code précité.

Aussi, par délibérations n° 2014-174 en date du 23 décembre 2014 et n° 2016-044 en date du 25 mai 2016, le Conseil Municipal a désigné les représentants de la Commune au sein de chaque Conseil d'Administration des collèges et lycées de Draguignan.

Toutefois, en raison de la récente modification des représentants de la Communauté d'Agglomération Dracénoise au sein des Conseils d'Administration des établissements du second degré et des difficultés rencontrées par certains représentants communaux pour assister à ces assemblées fixées régulièrement le même jour, il est aujourd'hui proposé de désigner de nouveaux représentants communaux au sein desdits conseils, en remplacement de ceux précédemment désignés.

Ceci étant exposé, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir désigner un nouveau représentant titulaire ainsi qu'un nouveau représentant suppléant de la Commune au sein de chaque Conseil d'Administration des collèges et lycées de Draguignan, en remplacement de ceux précédemment désignés.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,
À L'UNANIMITÉ

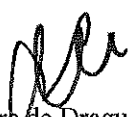
- désigne un nouveau représentant titulaire ainsi qu'un nouveau représentant suppléant de la Commune au sein de chaque Conseil d'Administration des collèges et lycées de Draguignan, en remplacement de ceux précédemment désignés, comme suit :

<i>Établissements</i>	<i>Membres titulaires</i>	<i>Membres suppléants</i>
Lycée Jean Moulin	Brigitte DUBOUIS	Grégory LOEW
Lycée Professionnel Léon Blum	Richard TYLINSKI	Grégory LOEW
Collège Émile Thomas	Alain VIGIER	Françoise JOSSET
Collège Général Ferrié	Danielle ADOUX COPIN	Richard TYLINSKI
Collège Jean Rostand	Guy DEMARTINI	Brigitte DUBOUIS

Fait à Draguignan, le 8 février 2018

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,

Richard STRAMBIO



Maire de Draguignan